

FORMATIONS

SE FORMER AVEC NOUS

**Accueillir et accompagner
Connaître et comprendre
Stratégie et qualité**

CATALOGUE | 2025



Fédération
des acteurs de
la solidarité

PAYS DE LA LOIRE

ORGANISME DE FORMATION CERTIFIÉ

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION

Plus que jamais la Fédération des acteurs de la solidarité des Pays de la Loire se tient à vos côtés à travers ses différentes missions et actions pour faire face aux nombreux défis que traverse le secteur du travail social contre la précarité et l'exclusion.

Plus que jamais la Fédération des acteurs de la solidarité des Pays de la Loire reste convaincue que la formation continue est un levier essentiel pour faire face aux évolutions des métiers et redonner du sens à l'accompagnement des personnes en situation de précarité.

Ainsi vous découvrirez dans les pages suivantes l'ensemble de l'offre de formation proposée par l'équipe de la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire, reconnue par le renouvellement de la certification Qualiopi, et sa communauté d'intervenant.e.s expert.e.s et ressources sur leurs thématiques.

Ces formations se fondent sur les remontées de vos pratiques, sur les actualités des dispositifs, sur notre plaidoyer pour la défense des droits des personnes et la qualité de leur accompagnement.

Nous travaillons en effet nos contenus pour être au plus près de vos réalités de terrain, de vos besoins et du renouvellement des approches théoriques, des évolutions des pratiques professionnelles, des méthodes et des outils d'intervention.

Vous retrouverez dans ce catalogue des formations du 1er semestre 2025, des formations plébiscitées chaque année par les professionnel·les et que nous faisons régulièrement évoluer, mais aussi des formations nouvelles en réponse à des questionnements professionnels récents.

Si certaines sessions en inter établissements sont programmées avec des dates affichées dans le catalogue, d'autres contenus sont présentés et peuvent être organisés selon vos attentes en intra dans votre service ou bien également en inter établissements, selon une logique géographique adaptée pour vous.

N'hésitez donc pas à contacter l'équipe formation de la FAS Pays de la Loire qui saura répondre à vos besoins et vos attentes et vous proposer un contenu et des modalités adaptés.

Nous vous remercions pour votre confiance et nous restons engagés à vous soutenir dans l'énergie et les compétences que vous mobilisez au quotidien pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de précarité.

Solidairement,

Jean-Claude LAURENT
Président

LA FÉDÉRATION DES ACTEURS
DE LA SOLIDARITÉ EN PAYS DE
LA LOIRE 4

UNE ÉQUIPE MOBILISÉE ET DES
FORMATS ADAPTÉS POUR VOUS ! 5

COMMENT S'INSCRIRE À LA
FORMATION ? 6

OÙ NOUS TROUVER ? 7

CALENDRIER DES FORMATIONS 8

NOS FORMATIONS 10

FONCTIONNEMENT DE
L'ORGANISME DE FORMATION

NOTES

La Fédération des acteurs de la solidarité en Pays de la Loire

1^{er}

réseau national
de lutte contre
les exclusions

—

+ de **870**
organismes
adhérents

—

+ de **1 million**
de personnes accompagnées

13

fédérations
régionales

—

2800
établissements
et services
représentés



Fédération
des acteurs de
la solidarité

Créée en 1956, la FAS rassemble et se mobilise chaque jour pour lutter contre les exclusions que subissent de nombreuses personnes en France, et dans un objectif commun d'inclusion et de justice sociale.



Fédération
des acteurs de
la solidarité

PAYS DE LA LOIRE

Chaque année en Pays de la Loire

71 associations et organismes
adhérents accompagnent

+ de **80000** personnes
en situation de pauvreté et de précarité.

Pour répondre aux enjeux de
professionnalisation de ses adhérents,
la Fédération a mis en place puis
développé un Organisme de Formation
ouvert à toutes et tous.

La Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire s'inscrit dans ces travaux et cette démarche nationale avec pour missions :

- de mobiliser et unir les forces vives de la solidarité ;
- d'être une plateforme d'information, d'expertise et d'expérimentation ;
- de porter la voix et représenter les acteurs·rices de la solidarité.

ORGANISME DE FORMATION CERTIFIÉ

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION

Une équipe formation mobilisée et des formats adaptés pour vous !

Une équipe de salarié-es aux compétences élargies

Les salarié-es de la Fédération sont formé-es à la méthodologie et au développement de projet, à l'évaluation des politiques publiques ainsi qu'aux méthodes d'animation participatives. Ils bénéficient d'une connaissance fine des enjeux territoriaux ainsi que des évolutions et actualités des différents champs d'intervention de la Fédération.

Des formateur-rices spécialisé-es

La Fédération s'appuie sur un réseau de formateur-rices et de consultant-es spécialisé-es qui interviennent régulièrement en fonction des besoins des organismes de lutte contre l'exclusion.

Un réseau de professionnel·les expert·es

Les adhérents de la Fédération des Acteurs de la Solidarité des Pays de la Loire ont développé une expertise de leurs pratiques et de leur secteur d'intervention qu'ils mettent volontiers à disposition dans le cadre de formations, d'accompagnements ou de transferts des savoir-faire.

L'organisme de formation FAS Pays de la Loire en 2023



15 formations intra-établissements

Groupe constitué d'une équipe de salarié-es et/ou de bénévoles d'une même structure

17 formations inter-établissements

Groupe constitué de salarié-es provenant de différentes structures

Prestations d'accompagnement

Sur mesure en fonction des sujets qui vous impactent



110 jours de formation **+71%***
Plus de 289 520 heures



376 apprenant·es **+45%***

96% d'assiduité

89% de satisfaction

*par rapport à 2022

Comment s'inscrire à une formation ?

Accueil

1 semaine avant le début de la formation : envoi d'un mail d'informations par la FAS PDL rappelant les conditions d'accueil

Convocation

2 semaines avant le début de la formation (si retour convention signée) : envoi par mail par la FAS PDL des convocations et d'une enquête recueil des besoins à chaque stagiaire

Signature de la convention

Retour de la convention signée, par mail à la FAS PDL

Convention de formation

1 mois avant le début de la formation : confirmation de la participation et de la tenue de la formation par l'envoi par la FAS PDL d'une convention de formation à la structure

Confirmation

Confirmation de réception par l'équipe Formation de la FAS PDL et envoi d'un devis si demandé au préalable

Bulletin de préinscription

Envoi du bulletin de préinscription par mail à la FAS PDL (adresse email ci-contre)

Information

Communication des formations par la FAS PDL par le biais du catalogue et ou de mails d'information

Où nous retrouver ?



Fédération
des acteurs de
la solidarité

PAYS DE LA LOIRE



85 Bd Germaine Tillion, 49100 ANGERS

Tél. 02 41 20 45 16

formation.pdl@federationsolidarite.org



Cécile GRIMAUD

Coordnatrice Formation et Référente Handicap



Élise FOUQUERON

Assistante administrative et de formation



Venir en tram

Ligne A : direction Avrillé depuis la gare, puis arrêt «Hauts de St Aubin»

Fréquence : environ 10/12 minutes



Venir en bus



Ligne 6 : arrêt «LECUIT»

**Ligne 5 : sens 5A arrêt «AURIOL»
ou sens 5B arrêt «FRATERNITE»**

De la gare, privilégiez la ligne 5A (trajet direct avec 6 minutes de marche à pied depuis l'arrêt «AURIOL»)

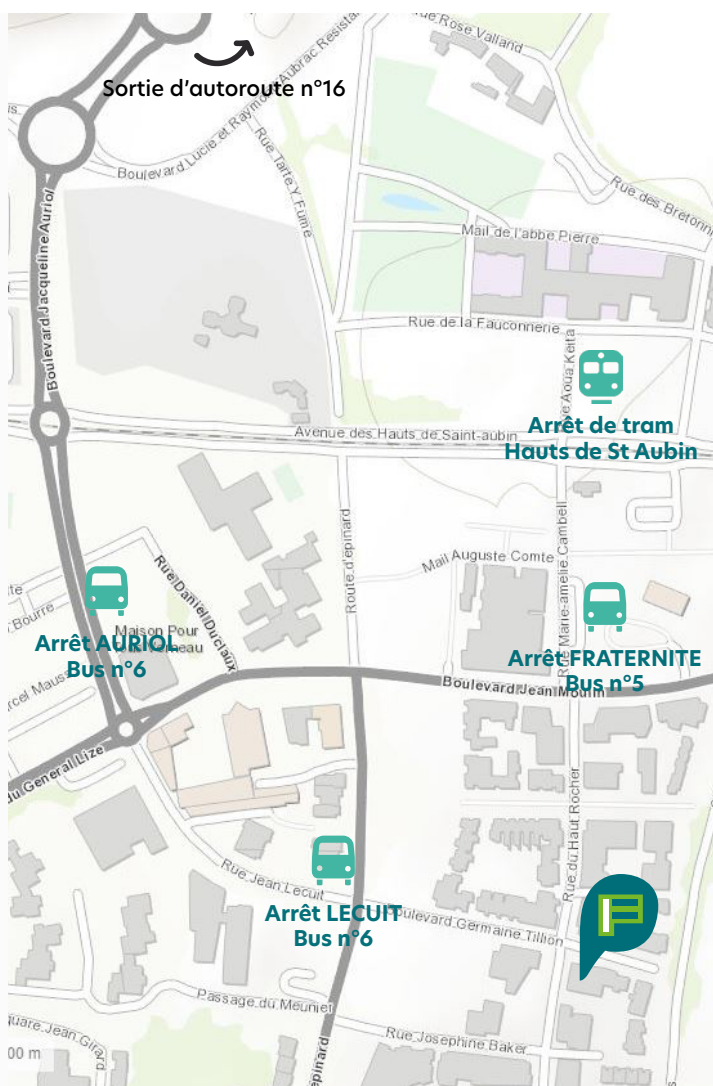


Venir en voiture



Sortie d'autoroute n°16

Stationnement gratuit à proximité de nos locaux



Nos formations

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER



Développer les compétences autour de différents **enjeux prégnants ou récents dans le secteur de la lutte contre l'exclusion**



Professionnel·les de l'accueil et de l'accompagnement dans les champs de l'insertion (hébergement logement, IAE, santé...)

L'approche interculturelle appliquée à la pratique professionnelle	21h	3 et 4 avril 2025	Page 12
Encadrer des salarié·es en situation de production vers l'emploi durable	28h	24, 25 avril et 22, 23 mai 2025	Page 13
Prévenir et accompagner les situations d'agressivité et de violence	21h	15, 16 mai et 10 juin 2025	Page 14
Réduction des risques-alcool : l'accompagnement des consommations en structure	21h	19, 20 mai et 23 juin 2025	Page 15
S'initier à la médiation active	14h	5 et 6 juin 2025	Page 16
<hr/>			
Le développement du pouvoir d'agir des personnes	28h		Page 17
Les fondamentaux du droit des personnes étrangères	21h		Page 18
Se préparer aux nouvelles modalités de l'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux	21h	Date à définir ensemble	Page 19
De l'hébergement au logement : faire évoluer les pratiques d'accompagnement	21h		Page 20
Comprendre et lutter contre les discriminations dans le secteur de l'accompagnement social et de la lutte contre l'exclusion	21h		Page 21



Retrouvez le catalogue de formations de la fédération : www.federationsolidarite.org
> Pays de la Loire

CONNAÎTRE ET COMPRENDRE



Fournir aux nouvelles forces vives du secteur un premier niveau de **connaissance des politiques publiques et des dispositifs régissant les différents secteurs d'intervention**



Administrateur-rices, bénévoles et salarié-es qui ont intégré récemment un organisme de lutte contre l'exclusion

Accueil, hébergement, insertion par le logement spécifique professionnels des fonctions supports	7h		Page 22
L'insertion par l'activité économique	7h	Date à définir ensemble	Page 23
Le secteur de la demande d'asile	7h		Page 24
Les dispositifs d'accès à la santé	7h		Page 25

STRATÉGIE ET QUALITÉ



Fournir des repères sur les **enjeux et les méthodes pour mener des démarches projets spécifiques**



Administrateur-rices, bénévoles, personnes accueillies et salarié-es souhaitant mettre en place différents types de démarches projets au sein de leur structure

Le management au service de la dynamique d'équipe dans le travail social	14h	7 mars, 4 avril et 16 mai 2025	Page 10
Manager des cadres intermédiaires dans les structures du travail social	14h	2 avril, 14 mai et 11 juin 2025	Page 11
Participation des personnes accompagnées : de la théorie à la mise en oeuvre	*	Date à définir ensemble	Page 26
Elaborer ou réactualiser son projet de structure	*		Page 27

FORMATION ETAIE

page 28

* Durée d'intervention personnalisée

Le management au service de la dynamique d'équipe dans le travail social



OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux d'un management de qualité et prendre du recul sur sa posture et ses pratiques
- Identifier les différentes dimensions de la fonction managériale et être en mesure de se positionner sur chacune
- Disposer de méthodes et d'outils pour déployer un management adapté son contexte et accompagner le changement dans ses équipes
- Découvrir un espace de partage d'expériences et de réflexion entre pair·e·s



POUR QUI ?

Directeur·rice ou responsable en charge de manager des équipes

Aucun prérequis



FORMATEUR·RICE·S

Consultante et coach certifiée - Dynamiques de coopération et processus de changement



DURÉE & SESSION

1 jours + 2 demi-journées (14h)

7 mars, 4 avril et 16 mai 2025



TARIFS

Formation en inter :

440€ / adhérent

600€ / non adhérent

Formation en intra

dans vos locaux :

Nous consulter

CONTENU

Définitions et enjeux du management

- Evolution de la société et des approches du management
- Les spécificités du management dans le secteur social

Les dimensions du management

- Travailler avec les parties prenantes pour définir sa feuille de route
- Accompagner et faire progresser chacun·e de ses collaborateur·rice·s
- Les fondamentaux du pilotage
- La gestion des priorités et du temps

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques et méthodologiques tenant compte des spécificités du secteur
- Formation-action : travail en groupe sur des études de cas
- Remise d'une boîte à outils à chaque participant·e
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

“ ”

« Les points forts de la formation sont les apports théoriques (outils et méthodes), le partage d'expérience et la grande qualité de la formation »

Paroles de participant·es (2023)

Manager des cadres intermédiaires dans les structures du travail social



OBJECTIFS

- Identifier les spécificités du management de managers (cadres intermédiaires), prendre du recul sur sa posture et ses pratiques
- Progresser dans le développement des compétences managériales de ses collaborateurs, l'accompagnement de chacun et la création d'une culture managériale commune
- Découvrir un espace de partage d'expériences et de réflexion entre pairs



POUR QUI ?

Directeur.rices ou responsables en charge de manager des managers (cadres intermédiaires)
Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Consultante et coach certifiée - Dynamiques de coopération et processus de changement



DURÉE & SESSION

1 jour + 2 demi-journées (14h)
2 avril, 14 mai et 11 juin 2025



TARIFS

Formation en inter :
440€ / adhérent
600€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

CONTENU

- Enjeux et référentiel

- Les enjeux d'un management de qualité, particulièrement dans le travail social
- les spécificités du management de managers (autonomie requise, posture délégative), gérer les problématiques associées à une évolution interne à son organisation
- L'identification et évaluation des compétences et styles managériaux

- Posture et outils d'accompagnement

- L'accompagnement dans la posture pour favoriser l'autonomie, le soutien à la conduite du changement, l'appui dans la gestion des relations difficiles
- La mise en place de rituels spécifiques
- Animation collective
- La (re)connaissance des compétences et talents de chacun-e
- La culture de soutien mutuel
- La construction d'un référentiel de management commun

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques et méthodologiques tenant compte des spécificités du secteur
- Formation-action : travail en groupe sur des études de cas
- Remise d'une boîte à outils à chaque participant-e
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

L'approche interculturelle appliquée à la pratique professionnelle



OBJECTIFS

- Saisir les principes de l'approche interculturelle
- Savoir pratiquer le décentrement et découvrir les zones de turbulence avec d'autres modèles culturels
- Savoir utiliser plusieurs outils d'analyse, de dialogue et d'animation avec les publics



POUR QUI ?

Intervenant·es sociaux·ales du champ de l'insertion (asile, hébergement, IAE, logement)



FORMATEUR·RICE

Anthropologue, auteure et formatrice sur la méthodologie interculturelle



DURÉE & SESSION

2 jours (14h)
3 et 4 avril 2025



TARIFS

Formation en inter :
440€ / adhérent
600€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

CONTENU

Jour 1

- Définitions, principes et aspects pratiques des termes de « culture », « identité », « interculturel »
- La pratique du « décentrement »
- Analyse de conflits ou de malentendus culturels à partir de situations apportées par les participant·e·s

Jour 2

- Les incompréhensions interculturelles à l'intérieur d'un groupe ou entre publics et intervenant·e·s
- Identité et sentiment d'appartenance
- Outils « les Zones de turbulences interculturelles », le métalangage, la communication interculturelle

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Partages d'expérience
- Ateliers en sous-groupes
- Mises en situation
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation



OBJECTIFS

- Comprendre l'environnement professionnel et institutionnel de l'encadrant·e technique en SIAE
- Maîtriser les bases du métier d'encadrant·e technique (accueillir et intégrer des salarié·es, manager une équipe)
- Développer le travail d'équipe et de réseau pour accompagner vers l'emploi durable



POUR QUI ?

Intervenant·es sociaux·ales des secteurs de l'hébergement-logement, de l'IAE, de la santé...
Aucun prérequis



FORMATEUR·RICE·S

Formateur diplômé spécialisé dans l'IAE, l'ESS et le travail social
Professionnelle FAS Pays de la Loire



DURÉE & SESSION

4 jours (28h)
24, 25 avril et 22, 23 mai 2025



TARIFS

Formation en inter :
440€ / adhérent
500€ / non adhérent

**Formation en intra
dans vos locaux :**
Nous consulter

CONTENU

Jour 1 : L'environnement professionnel et institutionnel de l'IAE et ses conséquences sur le métier d'encadrant·e technique

- Comprendre l'environnement de l'IAE et ses conséquences sur le métier d'Encadrant·e technique
- Comprendre et objectiver les représentations sur les publics accueillis
- Déterminer la juste posture de l'encadrant·e

Jour 2 : L'encadrement et l'animation d'équipe de salarié·e-s en parcours

- Connaître la zone de responsabilité de l'encadrant·e
- Favoriser la motivation au sein d'une équipe
- Accueillir et intégrer de nouveaux·elles salarié·e-s

Jour 3 : Le management d'une équipe de salarié·e-s en parcours

- Organiser le travail dans un management coopératif
- Contrôler et évaluer le travail réalisé
- Associer l'équipe aux décisions

Jour 4 : Le management d'une équipe de salarié·e-s en parcours

- Organiser le travail dans un management coopératif
- Contrôler et évaluer le travail réalisé
- Associer l'équipe aux décisions

PÉDAGOGIE

- Méthodes actives, questionnement, brainstorming, analyse de pratique, travaux en sous- groupes
- Evaluations formatives
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

Prévenir et accompagner les situations d'agressivité et de violence



OBJECTIFS

- Améliorer ses capacités à communiquer avant, pendant et après une situation délicate
- Mieux réguler ses émotions et sa posture face à des tensions
- Prévenir et identifier les éléments déclencheurs et signes de tensions
- Initier un travail sur la peur, l'assertivité et la gestion positive des conflits



POUR QUI ?

Intervenant·es sociaux·ales du champ de l'insertion (asile, hébergement, IAE, logement)
Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Formatrice spécialiste de la communication interpersonnelle, de la médiation et de l'éthique des organisations



DURÉE & SESSION

3 jours (21h)
15, 16 mai et 10 juin 2025



TARIFS

Formation en inter :
660€ / adhérent
900€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

CONTENU

Jour 1 : Comprendre et diagnostiquer

- Comprendre les mécanismes de l'agressivité et des conflits
- Relire et diagnostiquer des cas rencontrés
- Identifier et utiliser des leviers concrets d'évolution

Jour 2 : Traverser les situations

- Appréhender et gérer la peur, les émotions, le stress, avant pendant après
- Faire évoluer sa posture pour agir sur les comportements
- Utiliser des outils favorisant la non-violence et la prévention

Jour 3 : Mettre en place une culture de non-violence

- Gérer les situations qui dégénèrent
- Collaborer en équipe pour améliorer le climat et installer une culture de non-violence
- Savoir faire évoluer ses pratiques dans la durée

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Partages d'expérience
- Ateliers en sous-groupes
- Relectures partagées de situations
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

Réduction des risques-alcool : l'accompagnement des consommations en structure



OBJECTIFS

- Situer le cadre juridique des pratiques de consommation et savoir les identifier
- Acquérir les notions d'addictologie de premier niveau
- Illustrer les stratégies de réduction des risques et des dommages (RDRD) par des expériences vécues dans des structures de l'hébergement-logement
- Construire une démarche d'accompagnement dans les consommations



POUR QUI ?

Intervenant·es sociaux·ales du champ de l'insertion (asile, hébergement, IAE, logement)
Aucun prérequis



FORMATEUR·RICE·S

Professionnel expert Addictions Précarités
Professionnel·le·s de l'accompagnement Chargée de mission Santé FAS Pays de la Loire



DURÉE & SESSION

3 jours (21h)
19, 20 mai et 23 juin 2025



TARIFS

Formation en inter :
660€ / adhérent
900€ / non adhérent

**Formation en intra
dans vos locaux :**
Nous consulter

CONTENU

Jour 1

- Le cadre juridique dans les établissements d'hébergement-logement
- Définitions, approches et dimensions du soin
- Les représentations liées aux pratiques addictives

Jour 2

- Exemples de pratiques professionnelles de réduction des risques
- Le rôle de l'équipe dans une démarche d'accompagnement au changement
- Des outils à disposition des professionnel·le·s de l'accompagnement

Intersession : Observation et analyse de l'existant

Jour 3

- Réflexivité sur les pratiques
- Plan d'action

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques, partage et exploitation de la pratique concrète des participant·e·s, illustration avec des démarches innovantes
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

S'initier à la médiation active



OBJECTIFS

- Comprendre les principes de la médiation active à l'emploi
- Rapprocher la méthode de sa propre pratique professionnelle
- Identifier les actions à engager pour se rapprocher des entreprises du territoire



POUR QUI ?

Intervenant-es sociaux-ales du champ de l'insertion (asile, hébergement, IAE, logement)

Prérequis : Accompagner les publics vers l'insertion professionnelle, être en relation ponctuelle ou régulière avec des entreprises



FORMATEUR-RICES

Chargé-e de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire



DURÉE & SESSION

2 jours (14h)
5 et 6 juin 2025



TARIFS

Formation en inter :
440€ / adhérent
600€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter



« **Échanges de pratique - partage, retour d'expériences - outils concrets, réseau - formatrice agréable et dynamique** »

Paroles de participant-es (2023)

CONTENU

Jour 1 : Partir des expériences de participant-es pour identifier les leviers à utiliser afin de permettre l'accès à l'emploi durable des personnes concernées par le chômage de longue durée.

Définition de la médiation active et des 3 stratégies à mobiliser : réseaux d'entreprise, mises en relation et suivi dans l'emploi

Présentation des 5 principes d'action de la médiation active :

- Réduire la sélectivité dans l'accès à l'emploi
- Développer le pouvoir d'agir
- Faire évoluer les modes de recrutement et d'intégration
- Développer la réactivité
- Se coordonner avec les équipes sociales et médicosociales

Conséquences de la médiation active sur l'accompagnement : médiation VS intermédiation / accompagnement linéaire VS accompagnement itératif

Jour 2 : Comment structurer une offre d'accompagnement auprès de l'entreprise ? Quels moyens mobiliser ?

- Soutien au recrutement
- Accompagnement de la phase d'accueil et d'intégration dans le poste
- Suivi dans l'emploi

La médiation active fait aussi évoluer l'accompagnement proposé à la personne en recherche d'emploi : enjeux de valorisation, de création de la motivation, stratégie d'opportunité et analyse des mises en situation professionnelle répétées proposées à la personne.

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques, apport de connaissances, retours d'expériences et d'outils méthodologiques (guides, témoignages...
- Questionnaires d'auto évaluation des acquis
- Appui sur les pratiques des apprenant-es (échanges de pratiques) et travail en petits groupes afin de faire émerger des propositions d'évolution
- Enquêtes pré et post formation

Le développement du pouvoir d'agir des personnes



OBJECTIFS

- Connaître les fondements et points d'appui de l'approche centrée sur le Développement du Pouvoir d'Agir individuel et collectif (DPA).
- Réfléchir et analyser ses pratiques d'intervention actuelles, sa posture d'accompagnement, en s'ouvrant à d'autres façons de raisonner et donc de faire.
- Engager une réflexion sur l'intégration de l'approche dans les différentes modalités d'accompagnement et projets en cours, avec les différents acteurs concernés



POUR QUI ?

Intervenant·es sociaux·ales des secteurs de l'hébergement-logement, de l'IAE, de la santé...

Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Formateur et consultant

Membre de l'ANDA DPA et de l'association internationale du DPA



DURÉE & SESSION

4 jours (28h)

Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en intra dans vos locaux :

Nous consulter

CONTENU

Premier module (jours 1 et 2) : Définition du problème dans l'approche DPA

- Les fondements et points d'appui de l'approche DPA
- Les enjeux des différents acteurs
- L'art du questionnement
- La posture professionnelle dans les interventions, et les conditions favorisant l'approche DPA

Deuxième module (jours 3 et 4) : Repérage des axes et analyse des situations dans l'approche DPA

- Les évolutions du contexte
- Analyse d'expériences
- La recherche d'une stratégie de mobilisation co-construite

PÉDAGOGIE

- Mobilisation de la pratique concrète des participant·e-s, apports théoriques et analyse des réflexions sur le travail social
- Travaux en petits groupes
- Questionnaires d'auto évaluation
- Enquêtes pré et post formation



« Formation dynamique qui permet l'expérimentation très concrète avec un juste équilibre entre théorie et mise en pratique ; nouvelle approche qui met l'utilisateur au cœur de son projet approche qui peut être mise en place rapidement dans l'institution »

Paroles de participant·es (2023)

Les fondamentaux du droits des personnes étrangères



OBJECTIFS

- Connaître et comprendre les différentes catégories de titres de séjour, les procédures et requis pour y accéder ainsi que les droits afférents
- Savoir accompagner les personnes en situation administrative précaire du fait d'un refus de leur demande de titre de séjour
- Comprendre les mesures d'éloignement et les décisions individuelles relevant de l'application des règles du droit au séjour (assignations administratives à résidence, placement en rétention administrative...) pour orienter et accompagner de manière adéquate les personnes



POUR QUI ?

Professionnel·les du secteur social amenés à rencontrer des personnes étrangères
Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Furiste / formatrice droit des étrangers



DURÉE & SESSION

4 jours (28h)
Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter :
880€ / adhérent
1200€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

CONTENU

Jour 1 : Accompagner les personnes étrangères dans l'accès et l'exercice de leurs droits

- Principes généraux
- Réflexes pratiques et juridiques
- L'entrée sur le territoire

Jour 2 : L'accès au séjour en France

- Règles et documents
- La demande de titre de séjour
- Droits et devoirs rattachés au droit au séjour

Jour 3 : L'éloignement des personnes étrangères et les voies de recours

- Le refus du droit au séjour et ses conséquences
- Les mesures d'éloignement et décisions associées
- Les recours possibles

Jour 4 : Retour sur des situations professionnelles vécues et réactivation des connaissances

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Enseignement participatif et interactif
- Partage d'expériences
- Études de cas
- Evaluation par questionnaire et quizz bilan à chaque séquence clé, enquêtes pré et post formation



« Formation complète, dynamique, interactive ; contenu de qualité adapté à notre secteur social »

Paroles de participant·es (2023)

Se préparer aux nouvelles modalités de l'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux



OBJECTIFS

- Comprendre le cadre réglementaire de l'évaluation et ses enjeux
- Connaître les méthodes d'évaluation liées au nouveau dispositif
- Connaître les critères du référentiel d'évaluation et leurs éléments évaluatifs
- Identifier les étapes de mise en place et de pérennisation d'une démarche d'amélioration de la qualité
- Identifier les supports et méthodes permettant de préparer l'établissement et les équipes à l'évaluation externe
- Analyser par retour d'expérience les freins et leviers à la conduite du changement en matière de démarche qualité



POUR QUI ?

Professionnel·les d'encadrement, directions, référent·e·s qualité, administrateur·rice·s...
Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Formatrice experte des démarches évaluatives et d'amélioration continue de la qualité dans le secteur social et médico-social



DURÉE & SESSION

3 jours (21h)
Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter :
440€ / adhérent
600€ / non adhérent

**Formation en intra
dans vos locaux :**
Nous consulter

CONTENU

Jour 1 et 2

- Le nouveau cadre et les nouvelles modalités de l'évaluation
- La démarche antérieure d'amélioration de la qualité : quel bilan ?
- La place des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles
- La place de la personne accompagnée et des instances de participation
- Le référentiel : décryptage de la structure du référentiel, appropriation de la sémantique, identification et distinction des types de critères
- Exercices pratiques d'appropriation en sous-groupes
- Focus sur les critères impératifs
- Les méthodes évaluatives : accompagné traceur, traceur ciblé et audit système
- Exercices pratiques : les questions évaluatives et les éléments d'évaluation
- Les organismes accrédités et les intervenants évaluateurs : procédures et choix, analyse de propositions techniques
- Conclusion : l'autoévaluation préalable (préparation de la journée 3)

Jour 3

- Retour d'expériences sur l'auto-évaluation et/ou le Programme d'Amélioration Continue de la Qualité
- Mises en situation : « la visite d'évaluation : se préparer et préparer les équipes et les personnes accompagnées »

PÉDAGOGIE

- Exposés
- Apports théoriques
- Travaux en sous groupes
- Études de cas
- Retours d'expérience
- Supports
- Questionnaires
- d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation



« Formation très opérationnelle ; bons supports théoriques et pratiques, illustrations avec des cas concrets »

Paroles de participant·es (2023)

De l'hébergement au logement : faire évoluer les pratiques d'accompagnement



OBJECTIFS

- Connaître et comprendre l'évolution récente des politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement
- Identifier les changements de posture professionnelle qui en découlent
- Identifier les dispositifs et les outils mobilisables par les travailleur·rices sociaux·ales dans le cadre de l'accompagnement dans le logement
- Repérer les synergies appelées à se mettre en œuvre entre les bailleurs sociaux et d'autres professionnel·le·s du social et de la santé



POUR QUI ?

Travailleur·euses sociaux·ales de centres d'hébergement, notamment collectifs
Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Cadres de l'intervention sociale spécialisés dans l'accompagnement dans le logement
Juristes



DURÉE & SESSION

3 jours (21h)
Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter :
660€ / adhérent
900€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

CONTENU

Jour 1 : Cadrage de la philosophie du Logement d'abord et approche juridique

- Histoire, principes et orientations structurant l'évolution du secteur
- Evolution des pratiques professionnelles
- Les différents types de statuts : hébergement, sous location, location
- Les limites et leviers du statut dans la prise en charge et l'accompagnement

Jour 2 : La démarche d'accompagnement social dans le logement

- « Aller vers » les personnes dans une logique préventive
- Modalités d'intervention dans le cadre de la visite à domicile
- Le travail sur les situations de refus et de non adhésion
- Savoir habiter : co-construire le projet logement avec la personne en développant ses compétences acquises par l'acte d'habiter
- La dimension collective de l'accompagnement : la lutte contre l'isolement, l'insertion dans le quartier

Jour 3 : Appropriation des innovations sociales liées aux orientations du Logement d'abord

La capacitation ou l'approche par les compétences, la multi-référence, la pair-aidance, la pluridisciplinarité, la transdisciplinarité

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques
- Apports d'outils méthodologiques
- Travaux participatifs en sous-groupes
- Analyse de pratiques avec des professionnel·les
- Illustration avec des démarches innovantes
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation



« Allier connaissance théorique et illustration pratique ; actus de terrain - dispositifs expérimentaux ; intervenants riches d'expérience »

Paroles de participant·es (2023)

Comprendre et lutter contre les discriminations dans le secteur de l'accompagnement social et de la lutte contre l'exclusion



OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre juridique de la discrimination, de la non-discrimination et le situer dans son contexte professionnel
- Prendre conscience et mesurer ses possibilités d'action
- Situations vécues et améliorations concrètes

Cette formation permet aux professionnel·les du secteur d'appréhender dans leur intégralité les enjeux liés à la lutte contre les discriminations. Elle leur permet d'être outillé·es pour adapter leur posture et leurs pratiques afin de rendre l'environnement inclusif pour toutes et tous.



POUR QUI ?

Professionnel·les de l'insertion et de l'accompagnement social dans le secteur de la lutte contre l'exclusion



FORMATEUR·RICES

Formateur·ices spécialisé·es dans la lutte contre les discriminations dans l'accompagnement social



DURÉE & SESSION

3 jours (21h)
Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter :
680€ / adhérent
920€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

CONTENU

Jour 1 : Maîtriser le cadre juridique de la discrimination, de la non-discrimination et le situer dans son contexte professionnel

- Comprendre le vocabulaire en lien avec les discriminations
- Comprendre les mécanismes des discriminations
- Nommer les discriminations que rencontrent les publics accompagnés
- Identifier le cadre légal de la lutte contre les discriminations

Jour 2 : Prendre conscience et mesurer ses possibilités d'action

- Examiner une situation sous l'angle de l'égalité
- Appliquer des bonnes pratiques pour prévenir des situations problématiques
- Déconstruire ses représentations sur les identités de genre

Jour 3 : Situations vécues et améliorations concrètes

- Anticiper les comportements discriminants ou problématiques
- Analyser sa propre posture professionnelle et l'adapter
- Etablir des procédures pour garantir la montée en compétence de chacun·e

PÉDAGOGIE

- Prise en compte des connaissances des participant·e·s
- Expérimentation pour favoriser l'appropriation des outils
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

Accueil, hébergement, insertion par le logement



OBJECTIFS

- Appréhender les différents dispositifs de l'accueil, l'hébergement et l'accès au logement
- Connaître les différents publics, acteur-ric-e-s et financeurs concerné-e-s par chaque dispositif.
- Se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaires
- Comprendre les enjeux des principales réformes en cours : Logement d'abord, ...



POUR QUI ?

Nouveaux-elles salarié-e-s et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur

Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Chargé-e de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire



DURÉE & SESSION

1 jour (7h)

Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter :
220€ / adhérent
300€ / non adhérent
60€/ bénévole

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

CONTENU

Les publics de l'hébergement et du mal logement

- Évolution du profil des personnes à la rue
- Approche quantitative et qualitative

Les différents dispositifs d'hébergement et du logement

- La veille sociale
- L'hébergement
- Le logement adapté

Les différents schémas et programmation du secteur

- Plans Départementaux pour l'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées, Conventions Pluriannuelles d'Objectifs et de Moyens

Les grandes lois de référence

- Loi 2 janvier 2002
- Loi DALO : Droit au Logement Opposable
- Loi ALUR : Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové
- Loi ELAN : Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique

Les réformes en cours : le Logement d'abord

- Origines du Logement d'abord en France
- Evolutions
- Analyses et perspectives

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques et méthode active
- Jeux d'auto-évaluation et quizz bilan
- Distribution de documents ressources
- Enquêtes pré et post formation

L'insertion par l'activité économique



OBJECTIFS

- Appréhender l'évolution de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) depuis sa création et les impacts de ses évolutions sur l'accompagnement
- Comprendre les spécificités des différentes Structures d'Insertion par l'Activité Economique (ACI, EI, AI, ETTI, EITI)
- Identifier les apports du triptyque : mise en emploi, formation, accompagnement
- Comprendre le rôle et les missions des réseaux de l'IAE
- Repérer les pilotes et financeurs du secteur



POUR QUI ?

Nouvelles-aux salarié-e-s et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur

Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Chargé-e de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire



DURÉE & SESSION

1 jour (7h)

Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter :
220€ / adhérent
300€ / non adhérent
60€/ bénévole

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

CONTENU

L'Insertion par l'Activité Economique

- Origines
- Définition dans le Code du Travail
- Développement et reconnaissance par les pouvoirs publics - Pacte Ambition IAE

Présentation des différentes Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)

- Principes communs
- Spécificités entre les SIAE (publics, financements...)
- Passerelles possibles dans une optique de parcours

Focus sur les SIAE en Pays de la Loire

- Nombre de SIAE
- Répartition
- Supports d'activité

La gouvernance de l'IAE : pilotes, financeurs, parties prenantes et instances de concertation

Les réseaux de l'IAE : présentation et spécificités

PÉDAGOGIE

- Présentations théoriques
- Echanges et débats
- Distribution de documents
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation



« Formation interactive bien calibrée sur le temps ; vision globale de l'IAE et de ses acteurs »

Paroles de participant-es (2023)

Le secteur de la demande d'asile



OBJECTIFS

- Appréhender les différents dispositifs concourant à l'accueil et à l'accompagnement des demandeur·euse·s d'asile et des réfugié·e·s
- Connaître les publics, acteur·rice·s et financeurs concernés
- Se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaires



POUR QUI ?

Nouveaux·elles salarié·e·s et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur
Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Chargé·e de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire



DURÉE & SESSION

1 jour (7h)
Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter :
220€ / adhérent
300€ / non adhérent
60€/ bénévole

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

CONTENU

La protection internationale

- Définitions
- Concepts
- Histoire

Le parcours géographique et administratif du·de la demandeur·euse d'asile

- Arrivée sur le territoire
- Procédure d'asile
- Conditions matérielles d'accueil

Le Dispositif National de l'Accueil - DNA

- Premier accueil
- Hébergement
- Accompagnement
- Sortie du dispositif

Les acteur·rice·s sur le territoire, du premier accueil à l'intégration

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques et méthode active
- Jeux d'auto-évaluation et quizz bilan
- Distribution de documents et ressources
- Enquêtes pré et post formation

Les dispositifs d'accès à la santé



OBJECTIFS

- Appréhender les différents dispositifs concourant à l'accès à la santé
- Savoir situer les dispositifs dans le parcours de santé, le parcours de vie et le parcours résidentiel
- Parvenir à se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaires



POUR QUI ?

Nouveaux-elles salarié-es et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur
Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Chargée de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire



DURÉE & SESSION

1 jour (7h)
Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter :
220€ / adhérent
300€ / non adhérent
60€/ bénévole

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

CONTENU

- **Introduction sur le système de santé et la place de la précarité dans ce système**
- **Les missions des dispositifs sanitaires, de prévention et médico-sociaux qui concourent à la lutte contre les inégalités sociales de santé et à la lutte contre l'exclusion** (LHSS, LAM, ACT, CSAPA, CAARUD, CFPD, PASS, points santé...) et leur lien avec les dispositifs sociaux et d'insertion
- **L'articulation entre les dispositifs dédiés et le droit commun**
- **L'accompagnement santé en questions**
- **De la prévention aux soins :** le parcours santé des personnes en situation de précarité

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques et méthode active
- Jeux d'auto-évaluation et quizz bilan
- Distribution de documents et ressources
- Enquêtes pré et post formation

Participation des personnes accompagnées : de la théorie à la mise en œuvre



OBJECTIFS

- Apporter un éclairage autour de la question de la participation des personnes accompagnées : cadre légal, origines, ...
- Transmettre des points de repères théoriques sur la participation et le développement du pouvoir d'agir
- Connaître et maîtriser les outils de la participation
- Expérimenter des méthodes d'animation



POUR QUI ?

Acteur·rices (direction, salarié·e·s, bénévoles, administrateur·rices, personnes accompagnées), des associations et organismes du secteur de l'action sociale et de l'insertion

Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Chargée de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire



DURÉE & SESSION

Durée d'intervention personnalisée

Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter :

Nous consulter

Formation en intra dans vos locaux :

Nous consulter

CONTENU

- **Définition et origine de la participation**
- **Retour sur le cadre légal : les textes, obligations et marges de manœuvre pour l'association**
- **Agir avec les personnes accueillies et/ ou accompagnées » : quels sont les objectifs et les enjeux ?**
- **Les instances participatives existantes :**
 - En interne des associations
 - Au niveau local
 - Au niveau régional
 - Le Conseil Régional des Personnes Accompagnées
 - Au niveau national
- **Elaborer un plan d'action pour la mise en œuvre de la participation au sein de la structure**

PÉDAGOGIE

- Méthodes créatives
- Jeux et expérimentations
- Apports théoriques
- Travaux en sous-groupes
- Questionnaires et quizz bilan
- Enquêtes pré et post formation

Elaborer ou réactualiser son projet de structure



OBJECTIFS

Ce module doit permettre aux associations, établissements ou services d'acquérir des méthodes et outils pour organiser les conditions dans lesquelles ils pourront élaborer ou réactualiser leur projet. Il s'agit donc de :

- Structurer et donner un cadre à l'élaboration d'un projet d'établissement
- Apporter des éléments théoriques et méthodologiques pour l'élaboration d'un projet d'établissement
- Transmettre les règles de structuration et de rédaction d'un projet d'établissement



POUR QUI ?

Acteur-rices (direction, salarié-e-s, bénévoles, administrateur-rices, personnes accompagnées), des associations et organismes du secteur de l'action sociale et de l'insertion

Aucun prérequis



FORMATEUR-RICES

Chargé-es de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire



DURÉE & SESSION

Durée d'intervention personnalisée
Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter :
Nous consulter

**Formation en intra
dans vos locaux :**
Nous consulter

CONTENU

Réaliser les étapes de la construction du projet associatif / projet d'entreprise / d'établissement

- Valeurs et principes
- Objectifs généraux
- Objectifs opérationnels ou missions
- Prestations ou activités selon les différentes missions : accueillir, héberger, produire, accompagner vers l'emploi
- Moyens mobilisés : ressources humaines, ressources matérielles, partenariat
- Perspectives : objectifs de progrès, scénarios d'évolution, modalités d'évaluation du projet d'établissement...
- Place des personnes accueillies/accompagnées dans le projet d'établissement

Connaître la méthodologie et l'organisation de l'écriture du projet de d'établissement

- Structuration
- Passage de l'analyse à la synthèse
- Points sur les documents intermédiaires
- Rédaction du projet, conditions de faisabilité
- Plans d'action prévisibles

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Travaux en sous-groupes
- Documentation (recommandations et référentiels ...)
- Questionnaires et quizz bilan
- Enquêtes pré et post formation

ENCADRANT.E TECHNIQUE D'ACTIVITÉS D'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE

session 2023-2025 - Pays de la Loire



ETAIE est un titre professionnel de niveau IV qui permet de consolider et valoriser ses compétences de l'encadrement de salarié·e-s en parcours. Il s'agit également de faire évoluer les pratiques professionnelles en s'appuyant sur les expériences de terrain, et de professionnaliser les structures d'insertion.

Cette formation en alternance est ouverte à tous les professionnel·le-s de l'Economie Sociale et Solidaire exerçant une fonction d'encadrement. C'est une formation modulaire basée sur l'alternance intégrative avec la possibilité de suivre tout ou partie de la formation selon 4 blocs de compétences.

POUR QUI ?

Encadrant·es techniques d'insertion, salarié·es exerçant une fonction d'encadrement au sein d'une SIAE ou structure de l'ESS

Prérequis :

- Exercer la fonction d'encadrant.e technique au sein d'une structure d'insertion
- Connaître la formation et avoir des attentes claires par rapport à ses objectifs et à son contenu

VOS FORMATEURS·RICES

Intervenant·es professionnel·les de la formation dans le domaine de l'insertion par l'activité économique, la santé, ...

Coordinatrice de formation pour la qualité et le suivi pédagogique, avec toutes les parties prenantes

LIEU DE FORMATION

Maison de quartier des Hauts de St Aubin, Angers

Intitulé : Encadrant technique d'activités d'insertion par l'économie
Code RNCP : 36697
Nom du certificateur : Fédération des Acteurs de la Solidarité
Date de enregistrement : 20/07/2025
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36697/>

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques
- Etudes de cas concrets
- Analyse de la pratique
- Mise à disposition en ligne de documents supports suite à la formation
- Visionnage et étude de films
- Visites apprenantes
- Travaux individuels ou par groupes

ÉVALUATION

- Formulaires d'évaluation de la formation
- Ecrits intermédiaires
- Dossier professionnel écrit à rendre en fin de formation
- Soutenance orale avec un jury professionnel
- Quiz réguliers durant la formation (non pris en compte dans la validation du titre professionnel)
- Feuilles de présence

BLOC DE COMPÉTENCES 1 : ENCADRER DES SALARIÉ·ES EN INSERTION

OBJECTIFS

- Connaître le contexte et la réglementation du secteur de l'IAE
- Accueillir et intégrer des nouveaux·elles aux salarié·es
- Organiser et contrôler le travail
- Manager l'équipe

DURÉE BC1

119 heures, 17 jours
de formation + 3h
pour la journée de
passage de jury

À partir du
second semestre 2025

BLOC DE COMPÉTENCES 2 : FORMER DES SALARIÉ·ES EN SITUATION DE PRODUCTION

OBJECTIFS

- Définir et organiser des situations de travail afin de développer les compétences des salarié·e·s
- Améliorer la capacité à transmettre des savoir-faire professionnels
- Evaluer les progressions afin de mettre en évidence et valoriser les acquis des salarié·e·s en parcours

DURÉE BC2

108 heures, 15 jours
de formation + 3h
pour la journée de
passage de jury

À partir du
second semestre 2025

BLOC DE COMPÉTENCES 3 : ORGANISER ET FAIRE LE SUIVI DU PROCESSUS DE PRODUCTION

OBJECTIFS

- Concevoir une prestation de biens ou de services en ayant analysé la demande
- Coordonner et suivre le déroulement d'un processus de production
- Articuler les différentes tâches de production avec les enjeux de construction du parcours d'insertion
- Maîtriser l'utilisation des outils de suivi et de contrôle

DURÉE BC3

108 heures, 15 jours
de formation + 3h
pour la journée de
passage de jury

À partir du
second semestre 2025

BLOC DE COMPÉTENCES 4 : PARTICIPER À LA CONSTRUCTION DES PARCOURS D'INSERTION DES SALARIÉ·E·S

OBJECTIFS

- Connaître les acteur·rices et organismes locaux de l'accompagnement professionnel, l'environnement de la SIAE
- Travailler en équipe et en réseau à la construction d'un parcours professionnel
- Accompagner les salarié·e·s en parcours vers l'emploi durable
- Contribuer au développement d'une offre de service aux entreprises / employeurs

DURÉE BC4

108 heures, 15 jours
de formation + 3h
pour la journée de
passage de jury

À partir du
second semestre 2025

FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME DE FORMATION

MODALITÉS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

MODALITÉS DE PRÉ-INSCRIPTION

Les pré-inscriptions des stagiaires se font soit :

- par l'envoi du bulletin d'inscription dûment complété à l'adresse :

formation.pdl@federationsolidarite.org

- par l'envoi d'une liste des stagiaires par le client faisant apparaître nom, prénom, fonction et adresse mail de chaque stagiaire.

Une adresse mail par stagiaire participant·e est impérativement communiquée à l'organisme de formation, afin de permettre l'envoi de toutes les informations pédagogiques et pratiques nécessaires.

Pour la bonne organisation de l'activité de l'organisme de formation, les pré-inscriptions doivent parvenir à l'organisme de formation dans **un délai minimum de 6 semaines avant la date de tenue de la formation.**

Les pré-inscriptions sont confirmées par la FAS Pays de la Loire dans leur ordre de réception et jusqu'à concurrence du nombre de places disponibles.

Si la **formation inter** qui vous intéresse ne comporte pas de dates ou si vous souhaitez organiser une **formation intra**, merci de nous contacter pour une évaluation de votre besoin et une réponse personnalisée.

Pour toute formation non programmée, **un délai de programmation de deux mois minimum, et par conséquent d'accès à une formation**, sera indispensable, pour la bonne organisation de notre prestation.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Dans le cas de formations nécessitant des prérequis, il appartient au client de s'assurer, avec les informations mises à disposition par l'organisme de formation, que les personnes concernées par le stage ont un niveau suffisant pour suivre la formation.

Retrouvez notre catalogue, le bulletin d'inscription et

les conditions générales de vente en ligne, sur notre site internet.

Pour plus de renseignements administratifs ou pédagogiques, l'accessibilité et l'adaptation de nos formations, contacter l'accueil de la Fédération des Acteurs de la Solidarité des Pays de la Loire au 02 41 20 45 16 ou par mail pour être orienté vers les bon·ne·s interlocuteur·rice·s :

formation.pdl@federationsolidarite.org

En cas de besoin spécifique qui nécessiterait un aménagement des contenus et des modalités de formation, vous serez mis en contact avec notre référente handicap Cécile GRIMAUD, au 02 41 20 45 16 ou par mail :

cecile.grimaud@federationsolidarite.org

MODALITÉS DE PRÉ-INSCRIPTION

Dès que le nombre d'inscrit·e·s nécessaire à l'organisation d'une formation est atteint, **la convention de formation professionnelle est établie et transmise au client en double exemplaire - dont l'un est à retourner signé par le client dans un délai de 10 jours.**

L'inscription est valable à compter de la signature par les deux parties de cette convention.

TARIFS ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

TARIFS ET MODALITÉS

Les tarifs des formations inter établissements sont fixes et indiqués en euros en net dans le catalogue de formation. Les frais de déplacement, hébergement, repas des stagiaires restent à la charge du client.

Lorsque plusieurs personnes d'un même organisme (adhérent ou non) participent à la même formation inter établissements, une réduction de 10% est accordée sur le tarif individuel et applicable dès le troisième stagiaire.

Les tarifs des formations intra établissement sont établis par l'organisme de formation à la demande d'un client et dépendent des conditions d'intervention du prestataire, de la durée de la formation et du nombre d'inscrit·e·s. La FAS Pays de la Loire s'engage à fournir un devis, qui devra lui être retourné renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

En vertu du partenariat entre les deux associations, les adhérents au réseau COORACE Pays de la Loire bénéficient du tarif «adhérent».



Le règlement des formations est à effectuer par le client dans les 30 jours après réception de facture.

Le paiement peut se faire :

- Par chèque à l'ordre de FAS Pays de la Loire ;
- Par virement ;
- Par subrogation de financement par un OPCO. Le client est tenu de fournir le justificatif de cette prise en charge lors de l'inscription, et au plus tard le 1er jour de formation, et de préciser cette démarche dans le bulletin de pré-inscription (case à cocher).

PRISE EN CHARGE PAR UN OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES (OPCO)

L'association régionale FAS Pays de la Loire est agréée en tant qu'organisme de formation, sous le n°52490202249 (ce numéro ne vaut pas agrément de l'État) et Siret : 352 546 774 00071, lequel est certifié Qualiopi au 1er janvier 2022, au titre de la catégorie Actions de formation.



Les formations délivrées par la FAS Pays de la Loire sont donc éligibles auprès des opérateurs de compétences (OPCO), lorsque le client est éligible à un financement.

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO et souhaite procéder à un règlement par subrogation, une demande de prise en charge doit être effectuée

avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription, et au plus tard au premier jour de la formation.

En l'absence de prise en charge de la formation par un OPCO, le client est de plein droit débiteur de l'ensemble du coût de la formation.

PRÉSENCE ET LIEUX DE LA FORMATION

CONVOCACTION ET ATTESTATION DE PRÉSENCE

L'organisme de formation fait parvenir la convocation précisant le lieu de la session de formation et ses horaires, le programme, le livret d'accueil du/de la stagiaire ainsi que toutes les informations pratiques nécessaires.

À l'issue de la formation, et sous réserve de son règlement, l'organisme de formation délivre une attestation de présence ou un certificat de réalisation de formation à distance à chaque client et/ou à l'OPCO au regard de la feuille d'émargement signée par le-la stagiaire.

LIEUX ET HORAIRES DE FORMATION

Sauf exception, les formations se déroulent sur la base d'une durée de 7 heures par jour, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

En règle générale, les formations ont lieu à Angers, dans les locaux de la Fédération : 85 boulevard Germaine Tillion, 49100 ANGERS. Facilement accessibles par les transports en commun et depuis l'autoroute, nos locaux sont adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite et peuvent accueillir 14 personnes (sauf conditions sanitaires particulières)

En fonction des provenances géographiques, des salles peuvent être mobilisées dans d'autres départements. Du fait de contraintes extérieures, certaines formations seront parfois proposées en version à distance via des visioconférences et ateliers numériques, sous réserve que le contenu pédagogique des sessions le permette et avec l'accord de toutes les parties prenantes.

CONDITIONS D'ANNULATION

CONDITIONS D'ANNULATION DU FAIT DU·DE LA STAGIAIRE OU DU·DE LA CLIENT·E

Le client peut annuler l'inscription de son·sa salarié·e à une formation, en formulant sa demande par écrit, dans un délai de 4 semaines avant le début de la formation, par courriel :

formation.pdl@federationsolidarite.org ou voie postale (FAS Pays de la Loire, 85 boulevard Germaine Tillion, 49 100 ANGERS).

Tout désistement après signature et retour de la convention fera l'objet d'une retenue de 50 € pour frais de dossier.

En cas de désistement entre 15 à 6 jours ouvrables avant la date de début de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation à hauteur de 30% du coût total initial de la formation.

En cas de désistement dans les 5 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total de la formation sera facturée au client.

Toute formation commencée est due à hauteur de 90% de son coût total, même si le·la stagiaire ne s'est pas présenté·e. De ce fait, toute absence à tout ou partie de la formation donne lieu à modification de l'attestation de formation.

CONDITIONS DE MODIFICATION, DE REPORT OU D'ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISME DE FORMATION

Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, l'organisme de formation se réserve un droit de modification, de report ou d'annulation au regard du nombre d'inscrit·es ou si la demande est partagée par la majorité des participant·es à la formation.

En cas de report, qui entraînerait un empêchement pour le·la stagiaire de participer à la formation, sa structure peut le·la remplacer en communiquant par écrit le nom et les coordonnées du·de la remplaçant·e.

En cas d'annulation, la FAS Pays de la Loire procédera au remboursement intégral de la formation, à hauteur du montant déjà perçu.

En cas de force majeure, la FAS Pays de la Loire pourra être amenée à réduire ces délais de report, dédoublement ou annulation, tout en informant ses clients dans les meilleurs délais.

Conformément aux réglementations et protocoles officiels en vigueur, l'action de formation pourra être réalisée partiellement ou intégralement à distance si les circonstances empêchent qu'elle ne soit réalisée en présentiel. Le client s'engage à exiger le respect des protocoles de sécurité applicables par le·la stagiaire, et à lui fournir les équipements de protection individuelle requis. Il s'assure également de fournir au·à la stagiaire les outils informatiques nécessaires au bon déroulement de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure (crise sanitaire, etc), l'organisme de formation ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients.

PROGRAMME ET CONTENU DES FORMATIONS

PROGRAMME DES FORMATIONS

L'organisme de formation se réserve le droit de modifier le lieu de la formation, d'aménager le contenu du programme ou le choix des formateur·rices et intervenant·es, sans conséquence sur les obligations du client.

S'il le juge nécessaire, l'intervenant·e pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participant·es. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROIT D'AUTEUR

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la FAS Pays de la Loire. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations, et à faire respecter cet engagement par le·la stagiaire.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la FAS Pays de la Loire sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 sur la protection des données et la Loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition s'agissant des données personnelles qui le concernent.

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la FAS Pays de la Loire et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal compétent.

La participation aux formations implique l'acceptation totale des Conditions Générales de Vente par le client.

Ce droit peut être exercé par voie postale, auprès de la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire - 85 boulevard Germaine Tillion, 49100 ANGERS - ou par voie électronique à l'adresse suivante : formation.pdl@federationsolidarite.org

La FAS Pays de la Loire s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

RÉCLAMATIONS OU SUGGESTIONS

Si malgré toute l'attention portée par l'organisme de formation pour proposer des formations de qualité, les clients ne sont pas satisfaits ou ont constaté des dysfonctionnements ou souhaitent faire part d'une suggestion ou d'un commentaire, l'organisme de formation reste à leur disposition pour en échanger.

Nous vous invitons à nous contacter, afin d'identifier ensemble les améliorations requises.

- par téléphone : 02 41 20 45 16

- par mail : formation.pdl@federationsolidarite.org

Les informations que vous nous transmettez seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

NOTES



Fédération
des acteurs de
la solidarité

PAYS DE LA LOIRE

85 Bd Germaine Tillon, 49100 ANGERS
Tél. 02 41 20 45 16
formation.pdl@federationsolidarite.org

WWW.FEDERATIONSOLIDARITE.ORG

 **Federation Solidarite Pays de la Loire**